

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE VTT DU 26 NOVEMBRE 2011

Présents :

F Courtois (16), A Duplessis (16), M Cheron (17), E Billot (17), D Moreau (79) , T Bergeron (79), J-Y Bernier (86), F Bleyaert (86), G Fauchon (86).

Excusés :

L Derrien (17), R Garreau (79) + le club de Montmorillon (invité).

Ordre du jour :

- Calendrier régional de la saison 2012 ;
- Organisation du régional à Lathus ;
- Questions diverses.

Calendrier régional de la saison 2012 :

4 mars : Marans (17)

18 mars : Chateauneuf-sur-Charente (Départemental 16)

25 mars : Xaintray (Départemental 79)

1^{er} avril : Saint Trojan (Départemental 17)

8 avril : Payré (Départemental 86)

15 avril : Lathus (Régional, 86)

13 mai : Lambon (79)

26 mai : Mauzé Thouarsais (79) à confirmer. Attention : c'est un samedi.

9 septembre : Nanteuil (79) à confirmer

22 septembre : Nouaillé-Maupertuis (86). Attention : c'est un samedi.

11 novembre : Naintré (86)

Le national aura lieu les 19 et 20 mai à Saint-Carreuc dans les Côtes d'Armor.

Attention : des modifications de dates ont été demandées par la Commission Départementale VTT des Deux-Sèvres depuis la réunion pour les manches de Xaintray et du Lambon, les dates ne sont à ce jour pas confirmées !

Organisation du régional à Lathus :

Les correspondants du club VC Montmorillonais, club organisateur du Régional 2012, n'ayant pas pu venir lors de la réunion, ils nous ont transmis un certain nombre de questions auxquelles Tidji avait déjà partiellement répondu par téléphone. Voici la liste des questions et leurs réponses :

- Questions relatives à la gestion de la course :

- est-ce que la commission départementale ou régionale UFOLEP gère les engagements ? Non, c'est le club.
- est-ce le club organisateur qui prend en charge la gestion des classements (prise des arrivées, gestion informatique des classements...) ? Oui, mais il peut y avoir une aide de la part de la Commission Départementale.
- est-ce la commission départementale ou régionale UFOLEP qui a à sa charge les récompenses (coupes ou médailles, bouquets) ? Le club prend en charge l'achat de bouquets.
- est-ce que la commission départementale ou régionale UFOLEP gère le retrait des plaques/dossards ? Pas forcément.
- en dehors du balisage, quelles sont les principales tâches qui reviennent au club organisateur ? Tout le reste !

- Questions relatives aux moyens à prévoir :

- quels locaux prévoir : salle retrait des dossards/plaques + salle gestion classement et administration générale + local contrôle anti-dopage+ ... ? Tout cela + une salle pour la remise des récompenses.
- combien de bénévoles de l'association (hors commission régionale ou départementale) avez-vous mobilisé grosso-modo, pour quelles tâches principalement ? Environ 30 bénévoles : signaleurs, secouristes, ravito, buvette.

- Questions relatives aux à-côtés de la course :

- aviez-vous prévu des repas pour les participants (dîner du samedi et/ou repas du dimanche) et si oui est-ce que beaucoup de ceux-ci s'y sont inscrits ? C'était prévu mais il n'y a pas eu d'inscrit. Par contre, possibilité de prévoir un repas pour les bénévoles.
- est-ce que la gestion des inscriptions aux repas s'est faite en même temps que les inscriptions et si oui est-ce que le nombre de repas servi correspondait au nombre d'inscrits ? Voir réponse précédente.
- est-ce que beaucoup de participants sont venus dès la veille et quel mode d'hébergement ont-ils utilisé ? La plupart arrive la veille : camping, camping-car, mobile-home.

Quelques conseils supplémentaires : donner un plan aux secouristes avec les numéros de téléphone de chaque officiel. Le club peut offrir des plaques personnalisées aux compétiteurs. Le circuit faisant 7,8 km, il faut voir le nombre de tours à effectuer le jour de la compétition.

Questions diverses :

- Deux courses ont fait débat pour savoir si elles pouvaient intégrer le trophée régional : un enduro à Jarnac et les 24h du Lambon. La commission a décidé de ne pas les intégrer au trophée régional pour les raisons suivantes :

concernant Jarnac, cette année ce n'est pas possible car les membres de la Commission ne connaissent pas les modalités d'organisation mais ne sont pas contre le principe de voir comment cette manche se déroule de manière à l'intégrer les années suivantes (matériel nécessaire, départ seul ou groupé, date de la manifestation qui de préférence ne devrait pas être juste avant le national, etc.). Concernant les 24h du Lambon, il est difficile d'envisager une ouverture aux compétiteurs du trophée en raison du prix de la compétition, du type d'épreuve, de la date qui est peu accessible, de l'âge limité des inscrits, de la difficulté de différencier les inscriptions des licenciés UFOLEP ou FFC et des non-licenciés. La Commission est d'accord sur le principe qu'il est intéressant d'ouvrir le trophée aux épreuves originales mais qu'elles sont difficiles à intégrer au règlement et que les modalités d'organisation font dépendre le choix d'intégration.

- Deux nouveaux membres vont se joindre à la Commission Régionale : Lionel Toller du club VC Jarnac pour la Charente et Catherine Ogier du club VTT St Genest pour la Vienne. Elle sera également l'élue référente du Comité Régional UFOLEP puisque Tidji a démissionné de sa fonction au sein du CRUFOLEP. Bienvenue à ces deux nouveaux membres.
- Un point a été fait sur le règlement. Deux articles posent un souci de syntaxe : Article 5, les inscriptions « se feront » ou « pourront être faites » au plus tard 48h avant l'épreuve ; Article 6, est-ce que les tarifs donnés sont des tarifs maximum ? Certains clubs font payer un droit d'inscription moins élevé, est-ce un problème ?

Dans beaucoup de cas les membres de la Commission se rendent compte que le règlement est mal connu de la part des compétiteurs et même parfois des organisateurs : les majorations, les catégories, etc. Le règlement est-il suffisamment clair ? La Commission se demande même pourquoi différencier le règlement pour les femmes et pour les hommes.

Le règlement posant un certain nombre de questions, la Commission demande à ce qu'une étude plus approfondie de celui-ci soit mise dans l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- Point financier : cette année, il y a un total de dépenses de 2038,53 € et un total de recettes de 2520 € pour un résultat de 481,47 €. La Commission décide donc de réinvestir dans l'achat de 300 € de lots. Attention : le club des Branques n'a pas réglé les droits d'inscription au calendrier.
- La prochaine réunion de la Commission Régionale aura lieu le 4 février à Lathus sur le site du futur Régional. Au programme : reconnaissance du circuit le matin, repas convivial le midi (nous verrons avant la réunion qui apporte quoi), logistique de l'épreuve, point sur le règlement, charte qualité. Si vous avez des idées pour agréments l'ordre du jour, merci de tenir Gaël au courant (gfauchon@fol86.org).

Pour la Commission
Gaël Fauchon